

Fête foraine de Pâques - Proposition de réduction des droits tarifaires pour 2009

M. ROY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : La fête foraine de Pâques se déroule tous les ans place Battant au mois de mars ou avril. Traditionnellement, cette fête s'implante a minima durant les week-ends des Rameaux et de Pâques sur une durée variable suivant les années. La venue des forains à Besançon est dépendante également des calendriers des autres fêtes foraines sur la région ou ailleurs. Cette fête patronale accueille une vingtaine d'industriels forains différents, majoritairement originaires de l'agglomération bisontine ou du département du Doubs.

L'implantation de la fête foraine de Pâques sur le parking Battant oblige la Ville à neutraliser les places de stationnement pour la durée de la fête. Après plusieurs années durant lesquelles différentes difficultés liées à l'installation de la fête foraine sur le parking Battant ont été rencontrées, et au vu des protestations des riverains et commerçants du quartier, les industriels forains ont accepté la proposition de la Ville de s'implanter, à titre expérimental en 2008, sur le site d'Arènes.

Un bilan très négatif de cette expérience a été dressé par les industriels forains lors d'une rencontre avec les délégations Police Municipale et Développement Local le 16 décembre dernier. Des conditions météorologiques très défavorables, un site non aménagé pour l'accueil de ce type de manifestations (sol en concassé, fournitures d'énergie, ...), une concurrence commerciale forte dans ce domaine d'activités ont eu pour corollaire que peu de public a fréquenté ce lieu durant la fête et que l'activité commerciale des industriels forains a été sensiblement diminuée par rapport aux années précédentes. Lors de la rencontre du 16 décembre 2008, les industriels forains ont demandé aux élus de pouvoir s'implanter à nouveau à partir de 2009 sur le parking Battant. Ils ont souhaité aussi pouvoir bénéficier de réductions tarifaires sur leurs droits de place.

Les dates d'implantation de la fête foraine de Pâques ont été définies lors de la rencontre habituelle associant élus, commerçants sédentaires et non sédentaires, industriels forains, en début d'année, rencontre qui a permis de définir le calendrier 2009 des marchés, foires, fêtes foraines et autres manifestations ; la fête de Pâques se déroulera sur le parking Battant du 1er au 19 avril 2009 (y compris temps d'installation et de démontage). Un contrôle de la présence des industriels forains sur le site sera réalisé de façon plus rigoureuse que les années précédentes.

La demande relative à la réduction des droits tarifaires étant arrivée trop tardivement pour qu'elle puisse être instruite sur l'année 2008, il a été proposé aux industriels forains d'étudier cette demande sur l'exercice 2009, en évoquant l'hypothèse d'une réduction de 30 % des droits afférant à la fête foraine de Pâques.

Cette proposition de réduction est bien entendu exceptionnelle et vient en compensation des difficultés rencontrées par les industriels forains lors de l'expérimentation de 2008 sur le site d'Arènes.

<i>Fêtes de Pâques (16 jours - 3 week-ends)</i>		
Surface occupée	Tarifs 2009 votés le 11/12/2008	Nouvelle proposition pour 2009
Jusqu'à 200 m ² - tarif au m ²	2,18 €	1,53 €
De 200 à 400 m ² - tarif au m ²	1,42 €	1,00 €
Au-dessus de 400 m ² - tarif au m ²	1,25 €	0,88 €
Remorques (forfait)	4,10 €	2,87 €

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la réduction des droits tarifaires pour la fête foraine de Pâques pour 2009, tel que sus proposé.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 avril 2009.